



Fédération
Entraide Protestante

Philippe VERSEILS

Chargé du dossier Personnes Âgées

27 rue Saint Gilles

30000 NÎMES

Tél : 04 66 28 11 42

arcméditerranéen@fep.asso.fr

NOTE DU 15 JUILLET 2009

- Les unités et les pôles spécifiques dans les EHPAD
- Nora BERRA, nommée Secrétaire d'Etat chargée des Aînés
- Enquête sur les petites unités de vie
- Etude prospective sur les services à la personne
- Nouvelle déclaration de « l'Appel des appels »
- Formation universitaire sur les "*Politiques comparées des âges en Europe*"
- A voir : Deux court-métrages
- Vient de paraître

➤ Les unités et les pôles spécifiques dans les EHPAD et les USLD

La mesure 16 du plan Alzheimer 2008-2012 prévoit la mise en place d'un dispositif spécifique qui vise à développer, dans les établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et les USLD, un accompagnement adapté des malades d'Alzheimer présentant des troubles du comportement. Ce dispositif recouvre la création de pôles d'activités et de soins adaptés (PASA) et d'unités d'hébergement renforcées (UHR). Il est mis en œuvre par l'adaptation de places existantes ou dans le cadre de projets de création ou d'extension de places nouvelles.

Les PASA et les UHR s'intègrent dans un projet d'établissement qui peut comporter d'autres types de réponses adaptées à la prise en charge des résidents souffrant de maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

1. Définitions

Les principales caractéristiques des PASA et des UHR reposent sur :

- l'accueil d'une population ciblée : personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée ayant des troubles du comportement ;
- la présence d'un personnel qualifié, formé, soutenu et ayant exprimé une volonté d'exercer auprès de ces malades ;
- l'élaboration d'un projet adapté de soins et d'un projet de vie personnalisé ;
- la participation des familles et des proches ;
- la conception d'un environnement architectural adapté et identifié par rapport au reste de la structure.

- a. Les pôles d'activités et de soins adaptés (PASA)

Le pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) est un lieu de vie au sein duquel sont organisées et proposées, durant la journée, des activités sociales et thérapeutiques aux résidents de l'EHPAD ayant des troubles du comportement modérés. Ce pôle accueille chaque jour au plus, et selon les besoins des personnes, 12 à 14 résidents de l'EHPAD.

- b. Les unités d'hébergement renforcées (UHR)

L'unité d'hébergement renforcée (UHR) est un lieu de vie qui fonctionne nuit et jour. Il propose sur un même lieu l'hébergement, les soins, les activités sociales et thérapeutiques pour des résidents ayant des troubles du comportement sévères. Cette unité sera créée au sein des EHPAD et des USLD. L'unité héberge de 12 à 14 résidents dans les EHPAD.

Ces pôles et ces unités seront renforcés en personnels spécifiquement formés à la maladie : ergothérapeute, psychomotricien et futur assistant de soins en gérontologie.

2. Objectifs

Le plan prévoit l'adaptation et la création de 30 000 places en unités d'ici 2012. Ces 30 000 places sont décomposées de la façon suivante :

- 5 000 places d'UHR soit par adaptation de places existantes, soit par création de places nouvelles.

La réalisation d'une UHR peut se concrétiser par l'adaptation d'une unité existante en EHPAD ou en USLD. Dans ce cas-là, il n'y a pas d'augmentation de la capacité de l'établissement. Si l'UHR est réalisée par création ou extension de places, il s'agit alors de capacités nouvelles.

- 25 000 places de PASA accueillant une file active de malades de l'ordre de 50 000 à 75 000 personnes, prioritairement par adaptation des places existantes, et correspondant à l'accueil des résidents des établissements concernés dans un espace dédié.

La réalisation d'un PASA dans un EHPAD existant ne donne pas lieu à *une augmentation de la capacité initiale de l'établissement* puisqu'il s'agit d'un espace dédié à l'accueil et à l'accompagnement par une équipe de professionnels, dans la journée, des résidents de cet EHPAD.

Les cahiers des charges des PASA et des UHR sont disponibles sur le site internet du ministère :

www.sante.gouv.fr

➤ Nora BERRA, nommée Secrétaire d'Etat chargée des Aînés

L'eurodéputée Nora Berra a été nommée secrétaire d'Etat "chargée des aînés" auprès du ministre du Travail et des Relations sociales, a annoncé le 23 juin le secrétaire général de l'Elysée Claude Guéant.

Nora Berra, fille d'un tirailleur algérien de la Seconde Guerre mondiale, incarnera après le départ de Rachida Dati la "diversité" chère à Nicolas Sarkozy au sein du gouvernement. Agée de 45 ans, mère de deux enfants, cette femme décrite comme "une battante" a fait ses premières armes en politique en 2001 en devenant conseillère municipale de Neuville-sur-Saône jusqu'en 2008.

Protégée de l'ancien ministre Dominique Perben, elle est promue tête de liste UMP dans le 8e arrondissement de Lyon pour les municipales de mars 2008. Elle siégeait depuis lors dans les rangs de l'opposition municipale. Après avoir tenté sans succès l'aventure européenne en 2004, elle a été élue au Parlement de Strasbourg le 7 juin dernier à la faveur du très bon score (29,34%) de la liste conduite par Françoise Grossetête dans le Sud-est, sur laquelle elle était en cinquième position.

Nora Berra avait été reçue par le président Nicolas Sarkozy le 8 juin à l'Elysée aux côtés des autres parlementaires européens de la majorité présidentielle. Native de Lyon, cinquième d'une famille de onze enfants, cette médecin généraliste a notamment étudié à Oran, en Algérie.

La nouvelle secrétaire d'Etat "chargée des Aînés" auprès du ministre du Travail, Nora Berra, nommée mardi 23 juin, a déclaré mercredi 24 qu'elle avait "*pris comme un honneur*" son entrée au gouvernement, jugeant que son "*profil professionnel*" avait plus compté que ses origines.

(Source : Agevillage Familles N°426 du 29 Juin 2009)

➤ Enquête sur les petites unités de vie

La Lettre de l'Observatoire de la [Fondation Médéric Alzheimer](#) de juillet 2009 publie les résultats d'une étude auprès de 460 petites unités de vie (PUV) qui accueillent à l'entrée des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Les critères les plus déterminants pour les professionnels ayant répondu à l'enquête sont "le petit nombre de résidents" et "l'atmosphère conviviale".

L'Observatoire a dégagé 4 types de petites unités qui privilégient chacune plutôt

- la sécurité et le professionnalisme des équipes
- les relations avec l'extérieur
- le mode de vie familial
- l'adaptation aux situations et l'implication des familles

Marie-Jo Guisset-Martinez de la Fondation Médéric Alzheimer regrette que les pouvoirs publics n'aient pas favorisé par une législation adaptée le développement de ces structures répondant réellement aux notions de projets personnalisés, d'individuation de l'aide et des soins, du maintien des repères.

La question de la viabilité économique de ces structures de moins de 25 places reste l'argument majeur des acteurs publics non-favorables au déploiement de ces PUV. Malgré l'historique et les réussites des pionniers, malgré les études prouvant leur viabilité, il reste du chemin pour convaincre, estiment Bernadette Pujalon, Alain Villez et Pierre-Henri Daure, interviewés pour cette Lettre de l'Observatoire.

Pour consulter cette étude, cliquez sur le lien suivant :

http://www.fondation-mederic-alzheimer.org/blobs/documents_show.php?id=421

(Source : Agevillage Professionnels N°427 du 6 Juillet 2009)

➤ Etude prospective sur les services à la personne

Réalisée à la demande de la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS) par le BIPE, l'étude porte sur les services susceptibles d'émerger à un horizon de 10 ans dans le secteur des services à la personne (SAP). L'objectif était d'analyser les possibilités d'innovation dans l'offre de services et de formuler des propositions visant à améliorer l'offre existante et développer de nouvelles offres à destination des ménages.

L'étude a été organisée en deux parties :

- identification des services susceptibles d'émerger d'ici 2015, à partir, d'une part, d'une vingtaine d'entretiens avec des acteurs clés et des opérateurs des SAP, et, d'autre part, d'un séminaire prospectif avec des particuliers employeurs et des salariés des services à la personne organisé avec l'appui de l'IRCEM
- quantification des potentiels de marchés correspondants, à travers plusieurs scénarios prospectifs.

Vous pouvez télécharger :

Les résultats de l'enquête sur le site :

http://www.servicesalapersonne.gouv.fr/Public/P/ANSP/Actus/2009/juin/20090619_RapportBIPE.pdf

La synthèse de cette étude sur le site :

http://www.servicesalapersonne.gouv.fr/Public/P/ANSP/Actus/2009/juin/20090619_Synth%C3%A8se.pdf

(Source : La Maison de l'Autonomie N° 67 du 21 Juin 2009)

➤ Nouvelle déclaration de « l'Appel des appels »

Après une première rencontre qui a réuni, le 15 mai à Paris, des représentants de l'Appel des appels et d'organisations syndicales (CFDT, CGT, FSU, Solidaires), les différentes parties ont rendu publique, lundi 23 juin, une déclaration

commune dans laquelle elles annoncent leur intention de *"garder entre elles une relation continue, de se revoir et d'élaborer autant que de besoin les passerelles et les initiatives appropriées aux luttes et propositions d'actualités, [et] à l'élaboration d'un langage commun"*.

A la suite des discussions sur le thème de la première *"conversation-débat"*, qui avait porté sur *"les convergences entre les mobilisations éthiques et sociales dans le malaise de civilisation actuel"*, les parties estiment en effet aujourd'hui que *"la séparation entre mobilisations éthiques et mobilisations sociales provoquait plus à la discussion qu'elle n'était pertinente en soi"*.

Au final, *"la convergence est grande sur l'analyse des conséquences désastreuses des réformes en cours mais la temporalité des deux modes d'intervention et d'analyse diffère"*, poursuivent les signataires de la déclaration commune, qui doivent se retrouver dès la rentrée pour approfondir cette réflexion.

Partir des convergences

"Le syndicalisme manque de temps et parfois de recul, alors qu'on a besoin de débattre de manière transversale et pluridisciplinaire", a ainsi notamment déclaré devant la presse la représentante de la CFDT, Adria Houbairi, secrétaire confédérale chargée du lien avec les associations.

Un avis partagé par la secrétaire générale de l'union syndicale Solidaires, Annick Coupé, également présente à la conférence de presse, qui a estimé que *"tout ce qui faisait le lien social est en train d'être cassé"* et que *"dans les luttes sociales de ces derniers mois, il y avait aussi des questions d'ordre éthique"*. De même, Matthieu Bonduelle, secrétaire général du Syndicat de la magistrature (SM), organisation membre du collectif de l'Appel des appels, a-t-il argué de la spécificité de ce rassemblement qui est d'offrir un espace de discussion sur tout un ensemble de problématiques fondamentales.

Une discussion "dans la durée"

Pour autant, cette déclaration d'intention peut paraître bien timide au regard de la charte adoptée en février dernier par l'Appel des appels, qui entendait *"lutter contre toute politique qui liquide les principes de droit et les valeurs de notre démocratie, issus des Lumières et du Conseil national de la Résistance"*, en affirmant sa décision de *"combattre une idéologie de la norme et de la performance qui exige notre soumission et augure d'une civilisation inique et destructrice de l'humain, [pour] réinventer une société de libertés, de droits, de justice et d'hospitalité"*. Certes, le texte publié lundi *"reste prudent"*, a reconnu pour sa part Gérard Aschieri, secrétaire général de la FSU, puisqu'il s'agit du simple *"constat de l'engagement de la discussion"*.

Mais attention à ne pas *"dévaloriser cette démarche"* et au contraire à *"lui reconnaître sa portée"*, a défendu Adria Houbairi. *"C'est une dynamique qui reprend"*, a renchéri Annick Coupé, en soulignant la volonté commune de ces partenaires de *"participer à un débat sur la durée"*.

"Vous auriez tort de penser que c'est quelque chose de banal ce qui est en train de se passer et de le minimiser", a finalement assuré Daniel Le Scornet, initiateur du laboratoire de recherche qu'est "La Fraternelle de recherches et de propositions", partie prenante de l'Appel des appels.

Pour plus d'information sur « l'Appel des appels », cliquez sur lien suivant :

<http://www.appeldesappels.org/spip.php?article1>

(Source : ASH lettre info N° 48 du 23 Juin 2009)

➤ Formation universitaire sur les *"Politiques comparées des âges en Europe"*

L'université d'Aix-en-Provence ouvre à la rentrée 2009 une filière intitulée *"Politiques comparées des âges en Europe"*. Ce projet innovant a été lancé par Hélène Thomas, professeur de science politique. Il a pour objectif de dispenser une formation sur les problématiques sociétales et économiques en France et en Europe. Interview de l'initiatrice et responsable du master.

➤ **D'où vous est venue l'idée d'un master sur la politique comparée des âges en Europe ?**

En France, à la différence de nombreux pays de l'Union européenne, il n'existe aucun diplôme de niveau bac+5 dispensant un enseignement sur cette question. Pourtant, la gestion des âges est un sujet auquel les autorités gouvernementales commencent à accorder une place importante, il fallait que des professionnels soient formés pour y répondre. La région Paca apparaît aussi comme un lieu d'expérimentation particulier. D'un côté, l'on constate que les jeunes ont beaucoup de mal à rentrer sur le marché du travail, de l'autre, il y a un réel problème sur la prise en charge des personnes vieillissantes.

➤ **Avez-vous sondé le terrain avant de vous lancer dans cette création ?**

Non, les universitaires ne font pas d'études de marché, de toute façon nous n'en avons pas besoin. Cela fait 25 ans que je travaille sur ces questions de gestion des âges et j'ai pu constater qu'il y avait un réel déficit de chercheurs. Au niveau national, nous ne sommes qu'une centaine alors que la France compte plus de 12 millions de plus de 60 ans et en comptera plus de 21 millions à l'horizon 2030. La question de gestion des âges est et sera primordiale dans les années à venir.

➤ **La formation se veut professionnalisante, qu'est-ce qui la différencie des autres ?**

Dans ce master, nous avons choisi de ne pas différencier la filière professionnelle de la filière de recherche. Chaque unité d'enseignement est encadrée par un professionnel et un chercheur. De la même façon, l'année scolaire est répartie en six sessions de quatre jours entre la mi-septembre et la fin janvier. Cela permet aux étudiants de faire des stages au cours de l'année. De toute façon, un stage de quatre mois minimum est obligatoire pour valider le master.

➤ **Avez-vous conclu des partenariats avec le monde du travail ?**

La Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) des Bouches-du Rhône est un partenaire important de notre formation. Nous avons aussi développé des liens forts avec divers secteurs comme le sanitaire et le social ou l'urbanisme avec les collectivités territoriales (région, Conseil général, ville de Marseille et d'Aix en Provence) et des fondations. La prochaine étape qui se met en place est la collaboration avec de grandes entreprises privées.

➤ **Proposez-vous de la formation continue ?**

Oui, nous l'encourageons même. Notre objectif est de favoriser la mixité entre les professionnels et les étudiants. Chacun a des choses à apprendre des autres. Nous nous adressons par exemple à des personnes qui travaillent déjà dans le secteur ou à celles en reconversion professionnelle, en fait, à tous ceux qui rencontrent cette problématique de gestion des âges dans l'exercice de leur activité. A ce titre, nous proposons des validations d'acquis de l'expérience (VAE). Le cursus peut aussi s'inscrire dans le cadre du droit individuel à la formation (Dif). Cette dernière possibilité est importante car elle permet aux candidats de bénéficier d'une participation non négligeable. Ainsi le Dif prend en charge 120 heures de formation sur les 200h que compte le cursus. Sans ces aides, le coût d'une formation continue est de 3 000 euros contre 450 pour le cursus initial.

➤ **Sur quels métiers débouchera ce cursus ?**

De nombreux secteurs sont ciblés. Ainsi, un détenteur de ce diplôme pourra aussi bien devenir directeur d'établissement que travailler dans les collectivités locales comme chargé de mission évaluation ou prospective ou directeur de programme anti discriminations. La formation se veut un prisme d'entrée pour les politiques publiques. Mais elle peut concerner des pharmaciens, des médecins ou des infirmières qui se retrouvent face à des populations qu'ils ne savent plus gérer. Notre but est aussi d'envoyer des jeunes vers des thèses financées afin qu'ils deviennent cadres dans des instances nationales ou des ministères. Le secteur privé est aussi visé, les cabinets d'audits ou des groupes de lobbying et d'assurance pourraient être concernés.

(Source Seniorscopie du 24 Juin 2009)

➤ **A voir : Deux court-métrages**



Titre : L'Œil de verre | Auteur : Frédéric Compain , Carine Ruszniewski et Carole Lambert | Durée : 26 mn | Prix : Prix Essai 2009 | Année : 2009
Pour la première fois dans l'histoire médicale un patient atteint de la maladie d'Alzheimer est arrivé à communiquer ses pensées et ses sentiments de l'intérieur même de la maladie. William Utermohlen a peint la lente et méthodique dégradation de son cerveau. Avec poésie et tendresse Frédéric Compain nous fait découvrir le peintre et son œuvre au plus près de son processus de création.

A voir sur le lien suivant :

http://video.festival-handica.fr/show_cm/91



"Emilio" court métrage sur les malades Alzheimer de moins de 60 ans

Emilio est un comédien marseillais de 45 ans qui a été diagnostiqué Alzheimer depuis quelques mois, une conversation qu'il surprend lui fait comprendre qu'il ne pourra plus exercer son métier....

Yannick Blanchoin, jeune réalisateur marseillais de 24 ans, a choisi pour son premier court métrage, le sujet difficile de la maladie d'Alzheimer qui frappe les adultes de moins de 60 ans et de plus en plus jeunes.

Il raconte dans sa note de réalisation, sa rencontre un soir d'été, d'Emilio, puis de son épouse et de ses enfants, le désarroi d'un malade, la détresse d'une épouse, d'une famille.

Dans le rôle du malade Emilio, le comédien Emilio Martinez, très proche de notre propre famille, connaît les ravages humains et sociaux que provoque cette terrible maladie.

Dossier de presse sur :

<http://www.familles-en-alzheimer.fr/images/pdfalzheimer/Emilio%20DossierPresse.pdf>

Blog : <http://www.emiliolefilm.canalblog.com/>



Vient de paraître



Au sommaire de ce Cahier N° 34 du CLEIRPPA, Centre de liaison, d'étude, d'information et de recherche sur les problèmes des personnes âgées :
Dossier : LA QUALITÉ : DICTATURE OU PROGRÈS ?

Pour commander, cliquez sur le lien :
<http://www.cleirppa.asso.fr:80/>